

Challenge Avenirs

- Date et lieu(x) : 5 février 2022 à Bras Panon, La Possession et St Pierre (Casabona)
- Type de compétition : Compétition d'animation ENF
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

9 épreuves individuelles

- Quatre 25 m : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre
- Trois 50 m 2 nages : 25 Papillon-25 Dos, 25 Dos -25 Brasse, 25 Brasse -25 Nage Libre

- Deux 100 m : 100 Nage Libre, 100 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après)
Les nageuses et nageurs pourront être engagés sur les épreuves du programme sans restriction.

- **frais d'engagements :** 2 € par nageur
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge (8 ans et moins, 9 ans et 10 ans), 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge (9 ans et moins, 10 ans et 11 ans).

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 5 février 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
50 Brasse-Nage Libre Filles
50 Brasse-Nage Libre Garçons
25 Nage Libre Filles
25 nage libre Garçons
25 Dos Filles
25 Dos Garçons
50 Dos-Brasse Filles
50 Dos-Brasse Garçons
100 Nage Libre Filles
100 Nage Libre Garçons
50 Papillon-Dos Filles
50 Papillon-Dos Garçons
25 Brasse Filles
25 Brasse Garçons
25 Papillon Filles
25 Papillon Garçons
100 4 Nages Filles
100 4 Nages Garçons

Challenge du SSN

- Date et lieu : 6 février 2022 à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale et qualificative Jeunes
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 100 m, 200 m, 800 m, 1500 m

- Dos : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m

Épreuves du challenge : 100 m Papillon, 200 m Papillon, 50 m Dos

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 6 février 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Papillon Dames (Avenirs)	25 Dos Messieurs (Avenirs)
25 Papillon Messieurs (Avenirs)	25 Dos Dames (Avenirs)
200 Papillon Dames	200 Papillon Messieurs
100 Papillon Messieurs	100 Papillon Dames
200 4 Nages Dames	200 4 Nages Messieurs
800 Nage Libre Messieurs	800 Nage Libre Dames
1500 Nage Libre Dames	1500 Nage Libre Messieurs
50 Dos Messieurs	50 Dos Dames
50 Brasse Dames	50 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Messieurs	100 Nage Libre Dames
200 Nage Libre Dames	200 Nage Libre Messieurs

Challenge du SSN

- Date et lieu : 13 février 2022, à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale et qualificative Jeunes
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 400 m
- Dos : 100 m, 200 m
- Brasse : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m
- 4 Nages : 100 m, 400 m

Épreuves du challenge : 100 m Brasse, 200 m Brasse, 50 m Nage Libre

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 13 février 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Brasse Dames (Avenirs)	25 Nage Libre Messieurs (Avenirs)
25 Brasse Messieurs (Avenirs)	25 Nage Libre Dames (Avenirs)
100 Dos Dames	100 Dos Messieurs
200 Dos Messieurs	200 Dos Dames
400 4 Nages Dames	400 4 Nages Messieurs
400 Nage Libre Messieurs	400 Nage Libre Dames
50 Nage Libre Dames	50 Nage Libre Messieurs
50 Papillon Messieurs	50 Papillon Dames
200 Brasse Dames	200 Brasse Messieurs
100 Brasse Messieurs	100 Brasse Dames
100 4 Nages Dames	100 4 Nages Messieurs

Championnats de La Réunion 25m

- Dates et lieu : 26 et 27 février 2022 à St Paul (Plateau Caillou)
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; 8 couloirs ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
- 4 Nages : 100 m, 200 m, 400 m
- Relais : 4 x 100 m et 4 x 200 m Nage Libre, 4 x 100 m 4 Nages

Organisation des épreuves individuelles séries - finales (Avenirs/Jeunes et TC) sur toutes les épreuves sauf les 800 et 1500 Nage Libre.

(il faut un minimum de 3 participants pour les finales).

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Jeunes, Juniors et Séniors.

Modalité d'engagements :

- **Épreuves individuelles :** les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

Les modifications d'engagement individuel ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **Relais :** il faut au minimum deux qualifiés/engagés à titre individuel pour pouvoir engager un relais.

La composition et l'ordre des relais devront être transmis au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais

Les modifications d'engagement de relais ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.

- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes (cumul des finales A/J et TC) ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes (cumul des finales A/J et TC) ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les

meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 26 février 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
400 4 Nages Dames (Séries)	400 4 Nages Dames (Finales)
400 4 Nages Messieurs (Séries)	400 4 Nages Messieurs (Finales)
50 Nage Libre Dames (Séries)	50 Nage Libre Dames (Finales)
50 Nage Libre Messieurs (Séries)	50 Nage Libre Messieurs (Finales)
800 Nage Libre dames	800 Nage Libre dames
1500 Nage Libre messieurs	1500 Nage Libre messieurs
50 Brasse Dames (Séries)	50 Brasse Dames (Finales)
50 Brasse Messieurs (Séries)	50 Brasse Messieurs (Finales)
100 Dos Dames (Séries)	100 Dos Dames (Finales)
100 Dos Messieurs (Séries)	100 Dos Messieurs (Finales)
200 Nage Libre Dames (Séries)	200 Nage Libre Dames (Finales)
200 Nage Libre Messieurs (Séries)	200 Nage Libre Messieurs (Finales)
100 Papillon Dames (Séries)	100 Papillon Dames (Finales)
100 Papillon Messieurs (Séries)	100 Papillon Messieurs (Finales)
200 Brasse Dames (Séries)	200 Brasse Dames (Finales)
200 Brasse Messieurs (Séries)	200 Brasse Messieurs (Finales)
4x100 Nage Libre Dames	4x200 Nage Libre Dames
4x100 Nage Libre Messieurs	4x200 Nage Libre Messieurs

Dimanche 27 février 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1500 Nage Libre Dames	200 4 Nages Dames (Finales)
800 Nage Libre Messieurs	200 4 Nages Messieurs (Finales)
200 4 Nages Dames (Séries)	50 Dos Dames (Finales)
200 4 Nages Messieurs (Séries)	50 Dos Messieurs (Finales)
50 Dos Dames (Séries)	50 Papillon Dames (Finales)
50 Dos Messieurs (Séries)	50 Papillon Messieurs (Finales)
50 Papillon Dames (Séries)	400 Nage Libre Dames (Finales)
50 Papillon Messieurs (Séries)	400 Nage Libre Messieurs (Finales)
400 Nage Libre Dames (Séries)	100 Brasse Dames (Finales)
400 Nage Libre Messieurs (Séries)	100 Brasse Messieurs (Finales)
100 Brasse Dames (Séries)	200 Dos Dames (Finales)
100 Brasse Messieurs (Séries)	200 Dos Messieurs (Finales)
200 Dos Dames (Séries)	100 Nage Libre Dames (Finales)
200 Dos Messieurs (Séries)	100 Nage Libre Messieurs (Finales)
100 Nage Libre Dames (Séries)	200 Papillon Dames (Finales)
100 Nage Libre Messieurs (Séries)	200 Papillon Messieurs (Finales)
200 Papillon Dames (Séries)	4x100 4 Nages Dames
200 Papillon Messieurs (Séries)	4x100 4 Nages Messieurs

Challenge Avenirs

- Date et lieu(x) : 5 mars 2022 à Bras Panon, La Possession et St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation ENF
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

9 épreuves individuelles

- Quatre 25 m : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre
- Trois 50 m 2 nages : 25 Papillon-25 Dos, 25 Dos -25 Brasse, 25 Brasse -25 Nage Libre

- Deux 100 m : 100 Nage Libre, 100 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après)
Les nageuses et nageurs pourront être engagés sur les épreuves du programme sans restriction.

- **frais d'engagements :** 2 € par nageur
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 5 mars 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 nage libre Garçons
25 Dos Filles
50 Brasse-Nage Libre Garçons
25 Nage Libre Filles
25 Dos Garçons
50 Brasse-Nage Libre Filles
50 Dos-Brasse Garçons
100 4 Nages Filles
100 Nage Libre Garçons
50 Dos-Brasse Filles
25 Papillon Garçons
25 Brasse Filles
25 Brasse Garçons
25 Papillon Filles
50 Papillon-Dos Garçons
50 Papillon-Dos Filles
100 4 Nages Garçons
100 Nage Libre Filles

Meeting de qualification aux nationaux

- Dates et lieu : 12 et 13 mars 2022 au Port
- Type de compétition : Compétition de référence nationale
- Catégories : Jeunes, Juniors, Séniors
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 50 m ; Chronométrage automatique ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m, 400 m

Organisation des épreuves individuelles séries - finales (Jeunes et TC) sur toutes les épreuves sauf les 800 et 1500 Nage Libre.

(il faut un minimum de 3 participants pour les finales).

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Jeunes, Juniors et Séniors.

Modalité d'engagements : les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

Les modifications d'engagement individuel ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.
- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes (cumul des finales Jeunes et TC) ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes (cumul des finales Jeunes et TC).

Samedi 12 mars 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
<p>800 Nage Libre Dames</p> <p>50 Papillon Messieurs (Séries)</p> <p>50 Dos Dames (Séries)</p> <p>50 Brasse Messieurs (Séries)</p> <p>50 Nage Libre Dames (Séries)</p> <p>200 4 Nages Messieurs (Séries)</p> <p>400 4 Nages Dames (Séries)</p> <p>100 Dos Messieurs (Séries)</p> <p>100 Brasse Dames (Séries)</p> <p>200 Papillon Messieurs (Séries)</p> <p>200 Nage Libre Dames (Séries)</p> <p>400 Nage Libre Messieurs (Séries)</p> <p>200 Dos Dames (Séries)</p> <p>200 Brasse Messieurs (Séries)</p> <p>100 Papillon Dames (Séries)</p> <p>100 Nage Libre Messieurs (Séries)</p>	<p>50 Papillon Messieurs (Finales)</p> <p>50 Dos Dames (Finales)</p> <p>50 Brasse Messieurs (Finales)</p> <p>50 Nage Libre Dames (Finales)</p> <p>200 4 Nages Messieurs (Finales)</p> <p>400 4 Nages Dames (Finales)</p> <p>100 Dos Messieurs (Finales)</p> <p>100 Brasse Dames (Finales)</p> <p>200 Papillon Messieurs (Finales)</p> <p>200 Nage Libre Dames (Finales)</p> <p>400 Nage Libre Messieurs (Finales)</p> <p>200 Dos Dames (Finales)</p> <p>200 Brasse Messieurs (Finales)</p> <p>100 Papillon Dames (Finales)</p> <p>100 Nage Libre Messieurs (Finales)</p>

Dimanche 13 mars 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
<p>1500 Nage Libre Messieurs</p> <p>50 Papillon Dames (Séries)</p> <p>50 Dos Messieurs (Séries)</p> <p>50 Brasse Dames (Séries)</p> <p>50 Nage Libre Messieurs (Séries)</p> <p>200 4 Nages Dames (Séries)</p> <p>400 4 Nages Messieurs (Séries)</p> <p>100 Dos Dames (Séries)</p> <p>100 Brasse Messieurs (Séries)</p> <p>200 Papillon Dames (Séries)</p> <p>200 Nage Libre Messieurs (Séries)</p> <p>400 Nage Libre Dames (Séries)</p> <p>200 Dos Messieurs (Séries)</p> <p>200 Brasse Dames (Séries)</p> <p>100 Papillon Messieurs (Séries)</p> <p>100 Nage Libre Dames (Séries)</p>	<p>50 Papillon Dames (Finales)</p> <p>50 Dos Messieurs (Finales)</p> <p>50 Brasse Dames (séries)</p> <p>50 Nage Libre Messieurs (Finales)</p> <p>200 4 Nages Dames (Finales)</p> <p>400 4 Nages Messieurs (Finales)</p> <p>100 Dos Dames (Finales)</p> <p>100 Brasse Messieurs (Finales)</p> <p>200 Papillon Dames (Finales)</p> <p>200 Nage Libre Messieurs (Finales)</p> <p>400 Nage Libre Dames (Finales)</p> <p>200 Dos Messieurs (Finales)</p> <p>200 Brasse Dames (Finales)</p> <p>100 Papillon Messieurs (Finales)</p> <p>100 Nage Libre Dames (Finales)</p>

Trophée 4 nages par équipe

- Date et lieu : le 26 mars 2022 à St Pierre (Ravine des cabris)
- Type de compétition : Compétition d'animation
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 25 m
- Dos : 25 m
- Brasse : 25 m
- Papillon : 25 m
- Relais : 4 x 25 m Nage Libre, 8x50 m Nage Libre, 4 x 25 m 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après), titulaires du Pass'compétition natation courses et d'une licence compétition.

Modalité d'engagements : chaque équipe de bannière (c-à-d équipe composée de nageuses ou nageurs de différents clubs) devra être complète, composée de 8 nageurs. Chaque nageur d'une équipe devra être engagé(e) sur un 25 m et deux relais. Chaque équipe devra engager deux nageurs par 25 m de spécialité. Une équipe supplémentaire peut être engagée à la condition que la précédente soit complète.

- **frais d'engagements :** 10 € par équipe.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Classement spécifique à la compétition : Pour être classée, chaque équipe doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais). Le classement des équipes de club s'effectue au cumul des points obtenus la table de cotation FFN par chaque nageur sur le l'épreuve individuelle et par chaque relais. En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des relais servira à départager les équipes.

Récompenses des podiums : Pour chaque catégorie, 1 médaille pour les trois premières équipes filles, 1 médaille pour les trois premières équipes garçons. 1 trophée pour la première équipe fille, 1 trophée pour la première équipe garçons.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 26 mars 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
4 x 25 Nage Libre Filles
4 x 25 Nage Libre Garçons
25 Dos Filles
25 Dos Garçons
25 Nage Libre Filles
25 Nage Libre Garçons
4 x 25 4 Nages Filles
4 x 25 4 Nages Garçons
25 Brasse Filles
25 Brasse Garçons
25 Papillon Filles
25 Papillon Garçons
8 x 50 Nage Libre Filles
8 x 50 Nage Libre Garçons

Challenge Avenirs

- Date et lieu(x) : 9 avril 2022 à Bras Panon, St Paul (Plateau Caillou) et St Louis
- Type de compétition : Compétition d'animation ENF
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

9 épreuves individuelles

- Quatre 25 m : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre
- Trois 50 m 2 nages : 25 Papillon-25 Dos, 25 Dos -25 Brasse, 25 Brasse -25 Nage Libre

- Deux 100 m : 100 Nage Libre, 100 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après)
Les nageuses et nageurs pourront être engagés sur les épreuves du programme sans restriction.

- **frais d'engagements :** 2 € par nageur
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 9 avril 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Papillon Filles
25 Dos Garçons
25 Brasse Filles
25 nage libre Garçons
50 Papillon-Dos Filles
50 Dos-Brasse Garçons
50 Brasse-Nage Libre Filles
100 4 Nages Garçons
100 4 Nages Filles
25 Papillon Garçons
25 Dos Filles
25 Brasse Garçons
25 Nage Libre Filles
50 Papillon-Dos Garçons
50 Dos-Brasse Filles
50 Brasse-Nage Libre Garçons
100 Nage Libre Filles
100 Nage Libre Garçons

Challenge du SSN

- Date et lieu : 17 avril 2022 à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale et qualificative Jeunes
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 100 m, 200 m, 800 m, 1500 m

- Dos : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m

Épreuves du challenge : 100 m Nage Libre, 200 m 4 Nages, 50 m Brasse

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 17 avril 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Papillon Dames (Avenirs)	25 Dos Messieurs (Avenirs)
25 Papillon Messieurs (Avenirs)	25 Dos Dames (Avenirs)
200 Papillon Dames	200 Papillon Messieurs
100 Papillon Messieurs	100 Papillon Dames
200 4 Nages Dames	200 4 Nages Messieurs
800 Nage Libre Messieurs	800 Nage Libre Dames
1500 Nage Libre Dames	1500 Nage Libre Messieurs
50 Dos Messieurs	50 Dos Dames
50 Brasse Dames	50 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Messieurs	100 Nage Libre Dames
200 Nage Libre Dames	200 Nage Libre Messieurs

Challenge de l'ASEC

- Date et lieu : 24 avril 2022 à St Paul (Plateau Caillou)
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale et qualificative Jeunes
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 400 m
- Dos : 100 m, 200 m
- Brasse : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m
- 4 Nages : 100 m, 400 m

Épreuves du challenge : 100 m Dos, 200 m Dos, 50 m Papillon

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 24 avril 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Brasse Dames (Avenirs)	25 Nage Libre Messieurs (Avenirs)
25 Brasse Messieurs (Avenirs)	25 Nage Libre Dames (Avenirs)
100 Dos Dames	100 Dos Messieurs
200 Dos Messieurs	200 Dos Dames
400 4 Nages Dames	400 4 Nages Messieurs
400 Nage Libre Messieurs	400 Nage Libre Dames
50 Nage Libre Dames	50 Nage Libre Messieurs
50 Papillon Messieurs	50 Papillon Dames
200 Brasse Dames	200 Brasse Messieurs
100 Brasse Messieurs	100 Brasse Dames
100 4 Nages Dames	100 4 Nages Messieurs

Meeting de qualification aux nationaux

- Dates et lieu : 30 avril et 1er mai 2022 à St Denis (Chaudron)
- Type de compétition : Compétition de référence nationale
- Catégories : Jeunes, Juniors, Séniors
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 50 m ; Chronométrage automatique ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m, 400 m

Organisation des épreuves individuelles séries - finales (Jeunes et TC) sur toutes les épreuves sauf les 800 et 1500 Nage Libre.

(il faut un minimum de 3 participants pour les finales).

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Jeunes, Juniors et Séniors.

Modalité d'engagements : les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

Les modifications d'engagement individuel ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.
- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes (cumul des finales Jeunes et TC) ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes (cumul des finales Jeunes et TC).

Samedi 30 avril 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
<p>1500 Nage Libre Dames 50 Dos Messieurs (Séries) 50 Papillon Dames (Séries) 50 Nage Libre Messieurs (Séries) 200 4 Nages Dames (Séries) 400 4 Nages Messieurs (Séries) 100 Dos Dames (Séries) 100 Brasse Messieurs (Séries) 200 Papillon Dames (Séries) 200 Nage Libre Messieurs (Séries) 400 Nage Libre Dames (Séries) 200 Dos Messieurs (Séries) 200 Brasse Dames (Séries) 100 Papillon Messieurs (Séries) 100 Nage Libre Dames (Séries)</p>	<p>50 Dos Messieurs (Finales) 50 Papillon Dames (Finales) 50 Nage Libre Messieurs (Finales) 200 4 Nages Dames (Finales) 400 4 Nages Messieurs (Finales) 100 Dos Dames (Finales) 100 Brasse Messieurs (Finales) 200 Papillon Dames (Finales) 200 Nage Libre Messieurs (Finales) 400 Nage Libre Dames (Finales) 200 Dos Messieurs (Finales) 200 Brasse Dames (Finales) 100 Papillon Messieurs (Finales) 100 Nage Libre Dames (Finales)</p>

Dimanche 1er mai 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
<p>800 Nage Libre Messieurs 50 Papillon Messieurs (Séries) 50 Dos Dames (Séries) 50 Brasse Messieurs (Séries) 50 Nage Libre Dames (Séries) 200 4 Nages Messieurs (Séries) 400 4 Nages Dames (Séries) 100 Dos Messieurs (Séries) 100 Brasse Dames (Séries) 200 Papillon Messieurs (Séries) 200 Nage Libre Dames (Séries) 400 Nage Libre Messieurs (Séries) 200 Dos Dames (Séries) 200 Brasse Messieurs (Séries) 100 Papillon Dames (Séries) 100 Nage Libre Messieurs (Séries)</p>	<p>50 Papillon Messieurs (Finales) 50 Dos Dames (Finales) 50 Brasse Messieurs (Finales) 50 Nage Libre Dames (Finales) 200 4 Nages Messieurs (Finales) 400 4 Nages Dames (Finales) 100 Dos Messieurs (Finales) 100 Brasse Dames (Finales) 200 Papillon Messieurs (Finales) 200 Nage Libre Dames (Finales) 400 Nage Libre Messieurs (Finales) 200 Dos Dames (Finales) 200 Brasse Messieurs (Finales) 100 Papillon Dames (Finales) 100 Nage Libre Messieurs (Finales)</p>

Challenge Avenirs

- Date et lieu(x) : 7 mai 2022 à Bras Panon, La Possession et Le Tampon (3 mares)
- Type de compétition : Compétition d'animation ENF
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

9 épreuves individuelles

- Quatre 25 m : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre
- Trois 50 m 2 nages : 25 Papillon-25 Dos, 25 Dos -25 Brasse, 25 Brasse -25 Nage Libre

- Deux 100 m : 100 Nage Libre, 100 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après)
Les nageuses et nageurs pourront être engagés sur les épreuves du programme sans restriction.

- **frais d'engagements :** 2 € par nageur
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 7 mai 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
50 Brasse-Nage Libre Filles
50 Brasse-Nage Libre Garçons
25 Nage Libre Filles
25 nage libre Garçons
25 Dos Filles
25 Dos Garçons
50 Dos-Brasse Filles
50 Dos-Brasse Garçons
100 Nage Libre Filles
100 Nage Libre Garçons
50 Papillon-Dos Filles
50 Papillon-Dos Garçons
25 Brasse Filles
25 Brasse Garçons
25 Papillon Filles
25 Papillon Garçons
100 4 Nages Filles
100 4 Nages Garçons

Challenge des Maîtres

- o Date et lieu : 15 mai 2022 au Tampon (3 mares)
- o Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- o Catégories : Maîtres
- o Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- o Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m

- Dos : 50 m, 100 m
- Brasse : 50 m, 100 m
- Papillon : 50 m, 100 m
- Relais : 4 x 50 m Nage Libre

Épreuves du challenge : deux 50 m + deux 100 m, au choix

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs de 25 ans et plus.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 4 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition : 1 médaille pour les trois premières du challenge dames, par catégorie Maîtres ; 1 médaille pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Maîtres.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 15 mai 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 00
50 Papillon Dames
50 Papillon Messieurs
100 Dos Dames
100 Dos Messieurs
50 Brasse Dames
50 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Dames
100 Nage Libre Messieurs
50 Dos Dames
50 Dos Messieurs
100 Brasse Dames
100 Brasse Messieurs
50 Nage Libre Dames
50 Nage Libre Messieurs
100 Papillon Dames
100 Papillon Messieurs
4 x 50 Nage Libre Mixte
Pause
Barbecue

Challenge du (club organisateur à définir)

- Date et lieu : 5 juin 2022, lieu à définir
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale et qualificative Jeunes
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 100 m, 200 m, 800 m, 1500 m
- Dos : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m

Épreuves du challenge : 100 m Nage Libre, 200 m Nage Libre, 200 m 4 Nages

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 5 juin 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Papillon Dames (Avenirs)	25 Dos Messieurs (Avenirs)
25 Papillon Messieurs (Avenirs)	25 Dos Dames (Avenirs)
200 Papillon Dames	200 Papillon Messieurs
100 Papillon Messieurs	100 Papillon Dames
200 4 Nages Dames	200 4 Nages Messieurs
800 Nage Libre Messieurs	800 Nage Libre Dames
1500 Nage Libre Dames	1500 Nage Libre Messieurs
50 Dos Messieurs	50 Dos Dames
50 Brasse Dames	50 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Messieurs	100 Nage Libre Dames
200 Nage Libre Dames	200 Nage Libre Messieurs

Finale Avenirs hiver

- Date et lieu : le 11 juin 2022 à St Denis (Chaudron)
- Type de compétition : Compétition d'animation
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 50 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m
- Dos : 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 50 m
- Relais : 4 x 50 m Nage Libre

Mode de qualification : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après), titulaires du Pass'compétition natation courses et d'une licence compétition.

Les 8 premières filles âgées 8 ans (nées en 2014), Les 8 premières filles âgées 9 ans (nées en 2013) et les 16 premières filles âgées de 10 ans (nées en 2012) ; les 8 premiers garçons âgés 9 ans (nés en 2013), les 8 premiers garçons âgés 10 ans (nés en 2012) et les 16 premiers garçons âgés de 11 ans (nés en 2010) suivant le classement à la table de cotation FFN sur l'ensemble des épreuves individuelles des quatre premiers Challenge Avenirs de la saison, soit ayant réalisés l'ensemble des épreuves (9) sur les quatre plots.

Modalité d'engagements : Les nageuses de 10 ans et moins et les nageurs de 11 ans et moins qualifiés. Pas de limite d'engagement.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 11 juin 2022

OP : 12 h 30 – DE : 14 h 00
50 Nage Libre Filles
50 Nage Libre Garçons
50 Dos Filles
50 Dos Garçons
100 Nage Libre Filles
100 Nage Libre Garçons
50 Brasse Filles
50 Brasse Garçons
50 Papillon Filles
50 Papillon Garçons
4 x 50 Nage Libre Filles
4 x 50 Nage Libre Garçons

Challenge du SSN

- Date et lieu : 12 juin 2022 à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale et qualificative Jeunes
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (référent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 25 m (ép. réservée aux Avenir), 100 m, 400 m
- Dos : 100 m, 200 m

- Brasse : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m
- 4 Nages : 100 m, 400 m
- Relais (réservés à la sélection Jeunes CFD) : 8 x 50 m Nage Libre, 4 x 50 m 4 Nages, 8 x 100 m Nage Libre, 4 x 100 m 4 Nages

Épreuves du challenge : 100 m 4 Nages, 400 m 4 Nages

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Dimanche 12 juin 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
8 x 50 Nage libre Dames (Jeunes CFD)	4 x 50 4 Nages Dames (Jeunes CFD)
8 x 50 Nage libre Messieurs (Jeunes CFD)	4 x 50 4 Nages Messieurs (Jeunes CFD)
25 Brasse Dames (Avenirs)	25 Nage Libre Messieurs (Avenirs)
25 Brasse Messieurs (Avenirs)	25 Nage Libre Dames (Avenirs)
100 Dos Dames	100 Dos Messieurs
200 Dos Messieurs	200 Dos Dames
400 4 Nages Dames	400 4 Nages Messieurs
400 Nage Libre Messieurs	400 Nage Libre Dames
50 Nage Libre Dames	50 Nage Libre Messieurs
50 Papillon Messieurs	50 Papillon Dames
200 Brasse Dames	200 Brasse Messieurs
100 Brasse Messieurs	100 Brasse Dames
100 4 Nages Dames	100 4 Nages Messieurs
4 x 100 4 Nages Dames (Jeunes CFD)	8 x 100 Nage libre Dames (Jeunes CFD)
4 x 100 4 Nages Messieurs (Jeunes CFD)	8 x 100 Nage libre Messieurs (Jeunes CFD)

Championnats de La Réunion 50m hiver

- Dates et lieu : 25 et 26 juin 2022 à St Denis (Chaudron)
- Type de compétition : Compétition de référence nationale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 50 m ; Chronométrage automatique ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
- 4 Nages : 100 m, 200 m, 400 m
- Relais : 4 x 100 m et 4 x 200 m Nage Libre, 4 x 100 m 4 Nages

Organisation des épreuves individuelles séries - finales (Avenirs/Jeunes et TC) sur toutes les épreuves sauf les 800 et 1500 Nage Libre.
(il faut un minimum de 3 participants pour les finales).

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Jeunes, Juniors et Séniors.

Modalité d'engagements :

- **Épreuves individuelles :** les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

Les modifications d'engagement individuel ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **Relais :** il faut au minimum deux qualifiés/engagés à titre individuel pour pouvoir engager un relais.

La composition et l'ordre des relais devront être transmis au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais

Les modifications d'engagement de relais ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.
- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes (cumul des finales A/J et TC) ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes (cumul des finales A/J et TC) ; 1 médaille pour les trois premières filles

Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 25 juin 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
400 4 Nages Dames (Séries)	400 4 Nages Dames (Finales)
400 4 Nages Messieurs (Séries)	400 4 Nages Messieurs (Finales)
50 Nage Libre Dames (Séries)	50 Nage Libre Dames (Finales)
50 Nage Libre Messieurs (Séries)	50 Nage Libre Messieurs (Finales)
800 Nage Libre Dames	50 Brasse Dames (Finales)
1500 Nage Libre Messieurs	50 Brasse Messieurs (Finales)
50 Brasse Dames (Séries)	100 Dos Dames (Finales)
50 Brasse Messieurs (Séries)	100 Dos Messieurs (Finales)
100 Dos Dames (Séries)	200 Nage Libre Dames (Finales)
100 Dos Messieurs (Séries)	200 Nage Libre Messieurs (Finales)
200 Nage Libre Dames (Séries)	100 Papillon Dames (Finales)
200 Nage Libre Messieurs (Séries)	100 Papillon Messieurs (Finales)
100 Papillon Dames (Séries)	200 Brasse Dames (Finales)
100 Papillon Messieurs (Séries)	200 Brasse Messieurs (Finales)
200 Brasse Dames (Séries)	4x200 Nage Libre Dames
200 Brasse Messieurs (Séries)	4x200 Nage Libre Messieurs
4x100 Nage Libre Dames	
4x100 Nage Libre Messieurs	

Dimanche 26 juin 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1500 Nage Libre Dames	200 4 Nages Dames (Finales)
800 Nage Libre Messieurs	200 4 Nages Messieurs (Finales)
200 4 Nages Dames (Séries)	50 Dos Dames (Finales)
200 4 Nages Messieurs (Séries)	50 Dos Messieurs (Finales)
50 Dos Dames (Séries)	50 Papillon Dames (Finales)
50 Dos Messieurs (Séries)	50 Papillon Messieurs (Finales)
50 Papillon Dames (Séries)	400 Nage Libre Dames (Finales)
50 Papillon Messieurs (Séries)	400 Nage Libre Messieurs (Finales)
400 Nage Libre Dames (Séries)	100 Brasse Dames (Finales)
400 Nage Libre Messieurs (Séries)	100 Brasse Messieurs (Finales)
100 Brasse Dames (Séries)	200 Dos Dames (Finales)
100 Brasse Messieurs (Séries)	200 Dos Messieurs (Finales)
200 Dos Dames (Séries)	100 Nage Libre Dames (Finales)
200 Dos Messieurs (Séries)	100 Nage Libre Messieurs (Finales)
100 Nage Libre Dames (Séries)	200 Papillon Dames (Finales)
100 Nage Libre Messieurs (Séries)	200 Papillon Messieurs (Finales)
200 Papillon Dames (Séries)	4x100 4 Nages Dames
200 Papillon Messieurs (Séries)	4x100 4 Nages Messieurs

Challenge Avenirs

- Date et lieu(x) : 24 septembre 2022 à Bras Panon, La Possession et St Pierre (Casabona)
- Type de compétition : Compétition d'animation ENF
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

9 épreuves individuelles

- Quatre 25 m : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre

- Trois 50 m 2 nages : 25 Papillon-25 Dos, 25 Dos -25 Brasse, 25 Brasse -25 Nage Libre
- Deux 100 m : 100 Nage Libre, 100 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après)
Les nageuses et nageurs pourront être engagés sur les épreuves du programme sans restriction.

- **frais d'engagements** : 2 € par nageur
- **modalités de paiement des frais d'engagement** (pas de paiement en ligne): chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 24 septembre 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 nage libre Garçons
25 Dos Filles
50 Brasse-Nage Libre Garçons
25 Nage Libre Filles
25 Dos Garçons
50 Brasse-Nage Libre Filles
50 Dos-Brasse Garçons
100 4 Nages Filles
100 Nage Libre Garçons
50 Dos-Brasse Filles
25 Papillon Garçons
25 Brasse Filles
25 Brasse Garçons
25 Papillon Filles
50 Papillon-Dos Garçons
50 Papillon-Dos Filles
100 4 Nages Garçons
100 Nage Libre Filles

Challenge du SSN

- Date et lieu : 9 octobre 2022 à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 100 m, 200 m, 800 m, 1500 m

- Dos : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m

Épreuves du challenge : Dames 200 m Nage Libre et 800 m Nage Libre ; Messieurs 100 m Nage Libre et 1500 m Nage Libre,

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge de la compétition (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 9 octobre 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Papillon Dames (Avenirs)	25 Dos Messieurs (Avenirs)
25 Papillon Messieurs (Avenirs)	25 Dos Dames (Avenirs)
200 Papillon Dames	200 Papillon Messieurs
100 Papillon Messieurs	100 Papillon Dames
200 4 Nages Dames	200 4 Nages Messieurs
800 Nage Libre Messieurs	800 Nage Libre Dames
1500 Nage Libre Dames	1500 Nage Libre Messieurs
50 Dos Messieurs	50 Dos Dames
50 Brasse Dames	50 Brasse Messieurs
100 Nage Libre Messieurs	100 Nage Libre Dames
200 Nage Libre Dames	200 Nage Libre Messieurs

Challenge Avenirs

- Date et lieu(x) : 29 octobre 2022 à Bras Panon, La Possession et Le Tampon (3 mares)
- Type de compétition : Compétition d'animation ENF
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

9 épreuves individuelles

- Quatre 25 m : Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre

- Trois 50 m 2 nages : 25 Papillon-25 Dos, 25 Dos -25 Brasse, 25 Brasse -25 Nage Libre
- Deux 100 m : 100 Nage Libre, 100 4 Nages

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après)
Les nageuses et nageurs pourront être engagés sur les épreuves du programme sans restriction.

- **frais d'engagements** : 2 € par nageur
- **modalités de paiement des frais d'engagement** (pas de paiement en ligne): chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 29 octobre 2022

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Papillon Filles
25 Dos Garçons
25 Brasse Filles
25 nage libre Garçons
50 Papillon-Dos Filles
50 Dos-Brasse Garçons
50 Brasse-Nage Libre Filles
100 4 Nages Garçons
100 4 Nages Filles
25 Papillon Garçons
25 Dos Filles
25 Brasse Garçons
25 Nage Libre Filles
50 Papillon-Dos Garçons
50 Dos-Brasse Filles
50 Brasse-Nage Libre Garçons
100 Nage Libre Filles
100 Nage Libre Garçons

Challenge du SSN

- Date et lieu : 30 octobre 2022 à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 400 m
- Dos : 100 m, 200 m
- Brasse : 25 m (ép. réservée aux Avenirs), 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m
- 4 Nages : 100 m, 400 m

Épreuves du challenge : 100 m 4 Nages, 400 m Nage Libre

Modalité d'engagements : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Classements spécifiques à la compétition : Le classement du challenge s'effectuera à l'addition des points sur les 3 épreuves du challenge obtenus par chaque nageur selon la table de cotation FFN.

Récompenses du challenge (gérées par l'organisateur le cas échéant) : 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premières du challenge dames par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes ; 1 récompense (lot, médaille ou autre, choix laissé à l'organisateur) pour les trois premiers challenge messieurs, par catégorie Juniors/Séniors et Jeunes.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Dimanche 30 octobre 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
25 Brasse Dames (Avenirs)	25 Nage Libre Messieurs (Avenirs)
25 Brasse Messieurs (Avenirs)	25 Nage Libre Dames (Avenirs)
100 Dos Dames	100 Dos Messieurs
200 Dos Messieurs	200 Dos Dames
400 4 Nages Dames	400 4 Nages Messieurs
400 Nage Libre Messieurs	400 Nage Libre Dames
50 Nage Libre Dames	50 Nage Libre Messieurs
50 Papillon Messieurs	50 Papillon Dames
200 Brasse Dames	200 Brasse Messieurs
100 Brasse Messieurs	100 Brasse Dames
100 4 Nages Dames	100 4 Nages Messieurs

Interclubs Avenirs et Jeunes

- Date et lieu : 6 novembre 2022, à St Philippe
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

Avenirs

- Nage Libre : 50 m
- Dos : 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 50 m
- 4 Nages : 100 m
- Relais : 4 x 50 m Nage Libre, 4 x 50 m 4 Nages

Jeunes

- Nage Libre : 100 m
- Dos : 100 m
- Brasse : 100 m
- Papillon : 100 m
- Relais : 4 x 200 m Nage Libre, 4 x (100 m 4 Nages)

Mode de participation : Avenirs, nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après), titulaires du Pass'compétition NC.

Jeunes, nageuses âgées 11 à 13 ans et nageurs âgés de 12 à 14 ans.

Modalité d'engagements : Avenirs, chaque équipe devra être complète, composée de 4 nageurs. Chaque nageur d'une équipe devra être engagé(e) sur un 50 m et le 100 m 4 nages ainsi qu'aux relais. Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées à la condition que la ou les précédentes soient complètes.

Jeunes, chaque équipe devra être complète, composée de 4 nageurs. Chaque nageur doit impérativement participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois. Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées à la condition que la ou les équipes soient complètes.

- **frais d'engagements :** 10 € par équipe.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

Classement spécifique à la compétition : Pour être classée, chaque équipe doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais).

Le classement des équipes de club s'effectue au cumul des points obtenus la table de cotation FFN par chaque nageur sur le l'épreuve individuelle et par chaque relais.

En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des relais servira à départager les équipes.

Récompenses : Pour chaque catégorie, 1 médaille pour les trois premières équipes filles, 1 médaille pour les trois premières équipes garçons.

1 trophée pour la première équipe fille, 1 trophée pour la première équipe garçons.

Dimanche 6 novembre 2022

OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
50 Nage Libre Filles 50 Nage Libre Garçons 100 Nage Libre Filles 100 Nage Libre Garçons 50 Brasse Filles 50 Brasse Garçons 100 Brasse Filles 100 Brasse Garçons 100 4 Nages Filles 4 x 50 Nage Libre Filles 4 x 50 Nage Libre Garçons 4 x 200 Nage Libre Filles 4 x 200 Nage Libre Garçons	50 Dos Filles 50 Dos Garçons 100 Dos Filles 100 Dos Garçons 50 Papillon Filles 50 Papillon Garçons 100 Papillon Filles 100 Papillon Garçons 100 4 Nages Garçons 4 x 50 4 Nages Filles 4 x 50 4 Nages Garçons 4 x (100m 4 nages) Filles 4 x (100m 4 nages) Garçons

Championnats de La Réunion Interclubs

- Dates et lieu : 19 et 20 novembre 2022 à St Paul (Plateau Caillou)
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 100 m, 400 m,
- Dos : 100 m, 200 m
- Brasse : 100 m, 200 m
- Papillon : 100 m, 200 m
- 4 Nages : 100 m, 200 m
- Relais : 4 x 100 m 4 Nages, 4 x 200 m Nage Libre et 10 x 50 m Nage Libre

Mode de participation : nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition NC pour les Avenirs.

Chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille de série élite.

Modalité d'engagements : Chaque équipe devra être complète, composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses. Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées à la condition que la ou les équipes soient complètes.

La confirmation de la composition des équipes devra être faite en même temps que les modifications d'engagements individuels et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

La confirmation de la composition des relais devra être faite au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification de relais ne sera acceptée passé ces délais.

En cas de forfait sous prescription médicale d'un membre de l'équipe, il peut être fait appel à un remplaçant jusqu'à ¼ d'heure avant le départ de la première épreuve, par la suite il ne pourra plus y avoir de modification dans les engagements.

- **frais d'engagements :** 20 € par équipe.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

Classements spécifiques à la compétition : chaque équipe sera composée de dix nageurs et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées (la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve, style et distance, du départ à l'arrivée). Les équipes qui ne respectent pas ces deux critères ne peuvent pas être classées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation FFN.

En cas d'égalité au total des points, l'addition des temps des relais servira à départager les équipes.

Récompenses : 1 médaille pour les trois premières équipes filles, 1 médaille pour les

trois premières équipes garçons.

1 trophée pour la première équipe fille, 1 trophée pour la première équipe garçons.

Samedi 19 novembre 2022

OP : 12 h 00 – DE : 13 h 30

10 x 50 Nage Libre Dames
10 x 50 Nage Libre Messieurs
100 Dos Dames
200 Dos Messieurs
100 Brasse Dames
200 m Brasse Messieurs
100 m Nage Libre Dames
400 m Nage Libre Messieurs
100 m Papillon Dames
200 m Papillon Messieurs
100 m 4 Nages Dames
200 m 4 Nages Messieurs
Pause 15'
4 x 200 Nage Libre Dames

Dimanche 20 novembre 2022

OP : 12 h 00 – DE : 13 h 30

4 x 200 Nage Libre Messieurs
200 Dos Dames
100 Dos Messieurs
200 Brasse Dames
100 Brasse Messieurs
400 Nage Libre Dames
100 Nage Libre Messieurs
200 Papillon Dames
100 Papillon Messieurs
200 4 Nages Dames
100 4 Nages Messieurs
Pause 15'
4 x 100 4 Nages Dames
4 x 100 4 Nages Messieurs

Championnats de La Réunion 50m été

- Dates et lieu : 26 et 27 novembre 2022 au Port
- Type de compétition : Compétition de référence nationale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 50 m ; Chronométrage automatique ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
- 4 Nages : 100 m, 200 m, 400 m
- Relais : 4 x 100 m et 4 x 200 m Nage Libre, 4 x 100 m 4 Nages

Organisation des épreuves individuelles séries - finales (Avenirs/Jeunes et TC) sur toutes les épreuves sauf les 800 et 1500 Nage Libre.
(il faut un minimum de 3 participants pour les finales).

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale Jeunes, Juniors et Séniors.

Modalité d'engagements :

- **Épreuves individuelles :** les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

Les modifications d'engagement individuel ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **Relais :** il faut au minimum deux qualifiés/engagés à titre individuel pour pouvoir engager un relais.

La composition et l'ordre des relais devront être transmis au minimum 45 mn avant le début de chaque réunion concernée. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais

Les modifications d'engagement de relais ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue avant la compétition suivante.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.
- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes (cumul des finales A/J et TC) ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes (cumul des finales A/J et TC) ; 1 médaille pour les trois premières filles

Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 26 novembre 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
400 4 Nages Dames (Séries)	400 4 Nages Dames (Finales)
400 4 Nages Messieurs (Séries)	400 4 Nages Messieurs (Finales)
50 Nage Libre Dames (Séries)	50 Nage Libre Dames (Finales)
50 Nage Libre Messieurs (Séries)	50 Nage Libre Messieurs (Finales)
800 Nage Libre Dames	50 Brasse Dames (Finales)
1500 Nage Libre Messieurs	50 Brasse Messieurs (Finales)
50 Brasse Dames (Séries)	100 Dos Dames (Finales)
50 Brasse Messieurs (Séries)	100 Dos Messieurs (Finales)
100 Dos Dames (Séries)	200 Nage Libre Dames (Finales)
100 Dos Messieurs (Séries)	200 Nage Libre Messieurs (Finales)
200 Nage Libre Dames (Séries)	100 Papillon Dames (Finales)
200 Nage Libre Messieurs (Séries)	100 Papillon Messieurs (Finales)
100 Papillon Dames (Séries)	200 Brasse Dames (Finales)
100 Papillon Messieurs (Séries)	200 Brasse Messieurs (Finales)
200 Brasse Dames (Séries)	4x200 Nage Libre Dames
200 Brasse Messieurs (Séries)	4x200 Nage Libre Messieurs
4x100 Nage Libre Dames	
4x100 Nage Libre Messieurs	

Dimanche 27 novembre 2022

OP : 7 h 00 – DE : 8 h 30	OP : 13 h 30 – DE : 14 h 30
1500 Nage Libre Dames	200 4 Nages Dames (Finales)
800 Nage Libre Messieurs	200 4 Nages Messieurs (Finales)
200 4 Nages Dames (Séries)	50 Dos Dames (Finales)
200 4 Nages Messieurs (Séries)	50 Dos Messieurs (Finales)
50 Dos Dames (Séries)	50 Papillon Dames (Finales)
50 Dos Messieurs (Séries)	50 Papillon Messieurs (Finales)
50 Papillon Dames (Séries)	400 Nage Libre Dames (Finales)
50 Papillon Messieurs (Séries)	400 Nage Libre Messieurs (Finales)
400 Nage Libre Dames (Séries)	100 Brasse Dames (Finales)
400 Nage Libre Messieurs (Séries)	100 Brasse Messieurs (Finales)
100 Brasse Dames (Séries)	200 Dos Dames (Finales)
100 Brasse Messieurs (Séries)	200 Dos Messieurs (Finales)
200 Dos Dames (Séries)	100 Nage Libre Dames (Finales)
200 Dos Messieurs (Séries)	100 Nage Libre Messieurs (Finales)
100 Nage Libre Dames (Séries)	200 Papillon Dames (Finales)
100 Nage Libre Messieurs (Séries)	200 Papillon Messieurs (Finales)
200 Papillon Dames (Séries)	4x100 4 Nages Dames
200 Papillon Messieurs (Séries)	4x100 4 Nages Messieurs

Finale Avenirs été

- Date et lieu : le 10 décembre 2022 à St Denis (Chaudron)
- Type de compétition : Compétition d'animation
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation** : à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive** : passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m
- Dos : 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 50 m
- Relais : 4 x 50 m Nage Libre

Mode de qualification : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après), titulaires du Pass'compétition natation courses et d'une licence compétition.

Les 8 premières filles âgées 8 ans (nées en 2014), Les 16 premières filles âgées 9 ans (nées en 2013) et les 24 premières filles âgées de 10 ans (nées en 2012) ; les 8 premiers garçons âgés 9 ans (nés en 2013), les 8 premiers garçons âgés 10 ans (nés en 2012), les 16 premiers garçons âgés 10 ans (nés en 2012) et les 24 premiers garçons âgés de 11 ans (nés en 2010) suivant le classement à la table de cotation FFN sur l'ensemble des épreuves individuelles des challenge Avenirs de la saison, soit ayant réalisés l'ensemble des épreuves (9) sur les six plots.

Modalité d'engagements : Les nageuses de 10 ans et moins et les nageurs de 11 ans et moins qualifiés. Pas de limite d'engagement.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 10 décembre 2022

OP : 12 h 30 – DE : 14 h 00

200 Nage Libre Filles 200 Nage Libre Garçons 50 Papillon Filles 50 Papillon Garçons 50 Dos Filles 50 Dos Garçons 100 Nage Libre Filles 100 Nage Libre Garçons 50 Brasse Filles 50 Brasse Garçons 50 Nage Libre Filles 50 Nage Libre Garçons 4 x 50 Nage Libre Filles 4 x 50 Nage Libre garçons

Meeting de l'Océan Indien

- Dates et lieu : les 28, 29 et 30 décembre 2022 à St Paul (Plateau Caillou)
- Type de compétition : Compétition d'animation régionale
- Catégories : Toutes catégories
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 25 m ; chronométrage automatique ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m
- 4 Nages : 200 m, 400 m

Organisation des épreuves séries-finales (Avenirs/Jeunes et TC A et B) sur toutes les épreuves sauf les 800 et 1500 Nage Libre.

(il faut un minimum de 3 participants pour les finales).

Mode de qualification : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs ayant réalisé au moins une performance (en bassin de 25 m et/ou de 50 m) correspondant à la grille régionale TC.

Modalité d'engagements : Les nageuses et nageurs peuvent s'engager sur la ou les épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Pour chaque qualification obtenue sur la grille régionale TC, ils peuvent s'engager sur une autre épreuve de leur choix.

Les modifications d'engagement individuel ne seront possibles qu'avant le début de la première réunion de la compétition et ne seront recevables que s'ils sont transmis à l'organisateur au minimum 45 mn avant le premier départ programmé. Aucune modification ne sera acceptée passé ces délais.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Pénalités :

- **forfait non déclaré :** 50 € par épreuve. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.
- **dépassement de temps :** 3 €

Récompenses des podiums (gérées par la ligue) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames TC ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs TC ; 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve dames Jeunes (cumul des finales A/J et TC A et B) ; 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve messieurs Jeunes (cumul des finales A/J et TC A et B) ; 1 médaille pour les trois premières filles Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves ; 1 médaille pour les trois premiers garçons Avenirs par année d'âge pour les 3 dernières années à l'addition des points sur les meilleures 3 épreuves.

Mercredi 28 décembre 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
200 Nage Libre Dames (Séries) 200 Nage Libre Messieurs (Séries) 50 Dos Dames (Séries) 50 Dos Messieurs (Séries) 200 Brasse Dames (Séries) 200 Brasse Messieurs (Séries) 100 Papillon Dames (Séries) 100 Papillon Messieurs (Séries) 400 4 Nages Dames (Séries) 400 4 Nages Messieurs (Séries) 1500 Nage libre Dames 800 Nage libre Messieurs	200 Nage Libre Dames (Finales) 200 Nage Libre Messieurs (Finales) 50 Dos Dames (Finales) 50 Dos Messieurs (Finales) 200 Brasse Dames (Finales) 200 Brasse Messieurs (Finales) 100 Papillon Dames (Finales) 100 Papillon Messieurs (Finales) 400 4 Nages Dames (Finales) 400 4 Nages Messieurs (Finales)

Jeudi 29 décembre 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
50 Brasse Dames (Séries) 50 Brasse Messieurs (Séries) 100 Dos Dames (Séries) 100 Dos Messieurs (Séries) 400 Nage libre Dames (Séries) 400 Nage libre Messieurs (Séries) 200 Papillon Dames (Séries) 200 Papillon Messieurs (Séries) 50 Nage Libre Dames (Séries) 50 Nage Libre Messieurs (Séries)	50 Brasse Dames (Finales) 50 Brasse Messieurs (Finales) 100 Dos Dames (Finales) 100 Dos Messieurs (Finales) 400 Nage Libre Dames (Finales) 400 Nage Libre Messieurs (Finales) 200 Papillon Dames (Finales) 200 Papillon Messieurs (Finales) 50 Nage Libre Dames (Finales) 50 Nage Libre Messieurs (Finales)

Vendredi 30 décembre 2022

OP : 8 h 00 – DE : 9 h 30	OP : 14 h 00 – DE : 15 h 30
100 Brasse Dames (Séries) 100 Brasse Messieurs (Séries) 800 Nage Libre Dames 1500 Nage Libre Messieurs 50 Papillon Dames (Séries) 50 Papillon Messieurs (Séries) 200 4 Nages Dames (Séries) 200 4 Nages Messieurs (Séries) 100 Nage Libre Dames (Séries) 100 Nage Libre Messieurs (Séries) 200 Dos Dames (Séries) 200 Dos Messieurs (Séries)	100 Brasse Dames (Finales) 100 Brasse Messieurs (Finales) 50 Papillon Dames (Finales) 50 Papillon Messieurs (Finales) 200 4 Nages Dames (Finales) 200 4 Nages Messieurs (Finales) 100 Nage Libre Dames (Finales) 100 Nage Libre Messieurs (Finales) 200 Dos Dames (Finales) 200 Dos Messieurs (Finales)